

**27 juin 2024**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Saint-Fulgent – Les Essarts, dûment convoqué le 21 juin 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky DALLET, Président.

Date d'affichage de la convocation : 21 juin 2024

Présents : **Bazoges-en-Pailers** : Jean-François YOU – **Les Brouzils** : Jacqueline BLAIN, Pascal CAILLE, Emilie DUPREY – **Chauché** : Myriam BARON, Christian MERLET – **Chavagnes-en-Pailers** : Xavier BILLAUD, Annie MICHAUD – **La Copechagnière** : Annie NICOLLEAU – **Essarts en Bocage** : Frédéric ALATARE, Marie CHARDONNEAU, Lucie LUCAS, Joël MERCIER, Ghislaine ROUSSEAU – **La Merlatière** : Philippe BELY – **L'Oie** : Jean-Pierre RATOUIT – **Saint-André-Goule-d'Oie** : Jacky DALLET, Catherine SOULARD – **Sainte-Florence** : Christelle GRÉAU – **Saint-Fulgent** : Marylène DRAPEAU, Hugo FRANCOIS, Jean-Luc GAUTRON

Excusés : **Chavagnes-en-Pailers** : Eric SALAÛN pouvoir à Xavier BILLAUD, Stéphanie VALIN pouvoir à Annie MICHAUD – **Chauché** : Alain BONNAUD – **Essarts en Bocage** : Caroline GILBERT, Christophe ENFRIN pouvoir à Lucie LUCAS, Nathalie BODET – **La Rabatelière** : Jérôme CARVALHO pouvoir à Jean-François YOU – **Saint-Fulgent** : Sophie MANDIN pouvoir à Jean-Luc GAUTRON

Secrétaire de séance : Pascal CAILLE

En exercice : 30
Présents : 22
Votants : 27
Quorum : 16

N° 201-24 – Attribution du marché relatif aux travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales situés rues de la Chênaie, du Bosquet et de l'Avenir aux Brouzils

Considérant la consultation relative aux travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et pluviales situés rues de la Chênaie, du Bosquet et de l'Avenir aux Brouzils a été lancée en procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation et publiée sur marchés sécurisés le 21/05/2024 et sur le site « Lemoniteur.fr » le 22/05/2024.

Considérant que la Communauté de communes et la commune des Brouzils ont constitué un groupement de commande pour la passation du marché de travaux.

Considérant que le coordonnateur du groupement (la Communauté de communes) est chargé d'attribuer le marché ; chaque membre signe, notifie et exécute son propre marché.

Considérant que La remise des offres a été fixée au 11 juin 2024 à 12h00. Le montant estimatif du marché est de 424 092.00 € HT décomposé comme suit :

- Part communale EP : 191 707.00 € HT
- Part intercommunale EU : 232 385.00 € HT

Considérant l'analyse des offres est effectuée par CEMEAU. Pour retenir l'offre la plus avantageuse, le jugement des offres a été effectué selon les critères suivants, avec leur pondération :

- Prix : 40 %
- Valeur technique : 60 %

Considérant le rapport d'analyse des offres, il est proposé de retenir l'offre de l'entreprise EIFFAGE ROUTE SUD OUEST – Enseigne MIGNE TP (La Boissière de Montaigu) pour un montant de 362 322.50 € HT dont 204 334.00 € HT pour la part EU (CDC) et 157 988.50 € HT pour la part EP (commune).

Vu l'avis favorable de la Commission technique du 20 juin 2024,

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- **D'attribuer le marché à l'entreprise EIFFAGE ROUTE SUD OUEST – Enseigne MIGNE TP (La Boissière de Montaigu) pour un montant de 362 322.50 € HT dont 204 334.00 € HT pour la part EU (CDC) et 157 988.50 € HT pour la part EP (commune)**
- **D'autoriser Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement le 1er Vice-Président, à signer toutes les pièces du marché.**



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 4 juillet 2024

Le Président,
Jacky DALLEY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.